



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 12 avril, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 6 avril 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	11
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	1

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, Mme Gladys SIRE, M. Vincent BONNIN.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, M. Thomas LHOMMEAU

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Éric INGWILLER donne pouvoir à M. Vincent BONNIN, M. Thomas LHOMMEAU donne pouvoir à M. Olivier PIN

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

10. Ecarquilleur d'oreilles : projet musical, demande de participation de la commune

Nous avons reçu par mail le 28 mars 2023, un courrier provenant de l'association L'Ecarquilleur d'Oreilles afin de nous proposer un projet musical.

Ci-dessous le courrier reçu.

L'Ecarquilleur d'oreilles
14 allée René Coillié
86000 Poitiers

À l'attention du conseil municipal de Champagné Saint Hilaire,

Poitiers, le 25 mars 2023,

Suite à une réunion entre divers musiciens de Champagné Saint Hilaire, nous aimerions vous proposer un projet musical, pour mettre derrière nous la période Covid et relancer notre partenariat. Voici une rapide présentation artistique et financière du projet pour l'année 2023.

Une musicienne professionnelle, violoniste de métier, vient d'emménager à Champagné Saint Hilaire, et nous souhaiterions la présenter lors d'un concert. Nous proposons donc un concert à cinq musiciens, tous habitants de Champagné. Date prévue pour début d'année scolaire, septembre par exemple, ou tout début 2024.

Gabriel aimerait proposer de nouveau aux habitants de Champagné un concert de son ensemble Mensa Sonora, cette fois-ci en quatuor avec piano-forte, pour un programme intitulé : *Le jeune L. V. Beethoven – Quatuors avec piano*. La date prévue serait le 12 novembre (sous réserve de disponibilités de la salle des fêtes)

Nos besoins en terme d'organisation restent les mêmes que par le passé, la possibilité d'imprimer des affiches à la mairie pour promouvoir les événements, et naturellement une aide pour le bouche à oreille.

Les termes financiers resteraient également les mêmes que lors des années précédentes, à savoir 500 € par concert, ainsi que la mise à disposition de la salle des fêtes pour la journée de ces concerts.

Nous souhaiterions donc solliciter la commune à hauteur de **1000 €** pour ces deux concerts de l'année 2023.

En vous remerciant pour votre attention, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Salutations respectueuses,

Les musiciens de Champagné, Tomoko, Marie, Gabriel et Guillaume

AR Prefecture

086-218600526-20230412-20230414_EC_08-DE
Reçu le 14/04/2023

lu registre n°

DÉLIBÉRATIONS

N°59/2023

Ci-dessous, le bilan de l'association de l'Écarquilleur d'Oreilles qui a été envoyé à tous les conseillers municipaux.

L'association enverra le CER (Contrat d'Engagement Républicain) ultérieurement.

Bilan de l'association en 2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1 551	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 000
Achats matières et fournitures	1 551	73 - Dotations et produits de tarification	-
Autres fournitures	-	74 - Subventions d'exploitation	4 755
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	980
61 - Services extérieurs	272	Festivals	980
Locations	156	Conseil-s Régional(aux) :	-
Entretien et réparation	-	Conseil-s Départemental (aux) :	2 843
Assurance	116	CD79	1 343
Documentation	-	CD86	1 500
62 - Autres services extérieurs	2 308	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	937
Rémunérations intermédiaires et honoraires	-	Communauté Mellois en Poitou	-
Publicité, publication	29	Communauté d'Ardiers	150
Déplacements, missions	2 170	Communauté de Champagne-Saint-Hilaire	-
Services bancaires, autres	107	Communauté Vienne et Gartempe	782
63 - Impôts et taxes	-		
Impôts et taxes sur rémunération	-		
Autres impôts et taxes	-	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	-
64 - Charges de personnel	20 850	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	-
Rémunération des personnels	20 696	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	-
Charges sociales	153	Autres établissements publics	-
Autres charges de personnel	-	Aides privées (fondation)	-
65 - Autres charges de gestion courante (Sacem)	404	75 - Autres produits de gestion courante	10 078
		756. Cotisations	690
		758. Dons manuels - Mécénat	9 388
66 - Charges financières	-	76 - Produits financiers	-
67 - Charges exceptionnelles	-	77 - Produits exceptionnels	-
68 - Dotations aux amortissements, provisions et	-	78 - Reprises sur amortissements et	-
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des	-	79 - Transfert de charges	-
TOTAL DES CHARGES	25 382	TOTAL DES PRODUITS	16 833
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	1 540	87 - Contributions volontaires en nature	1 540
860 - Secours en nature	-	870 - Bénévolat	-
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1 540	871 - Prestations en nature	1 540
862 - Prestations	-		-
864 - Personnel bénévole	-	875 - Dons en nature	-
TOTAL	26 922	TOTAL	18 373

Résultat :

-8 549 €

Après discussion Monsieur le Maire fait la synthèse des propos tenus par les uns et les autres et propose d'accorder une subvention de 100 euros par musicien, ils sont 4 pour un concert et 5 pour l'autre, soit 900€ pour les deux concerts en 2023.

AR Prefecture

086-218600526-20230412-20230414_EC_08-DE
Reçu le 14/04/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°59/2023

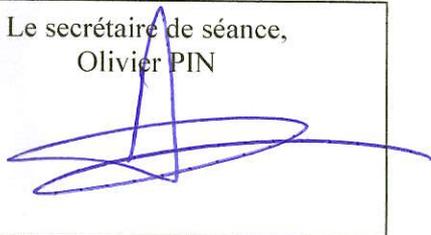
Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal décident, par 10 voix pour et 1 abstention, d'accorder la demande de subvention, dans les conditions définies au paragraphe ci-dessus, à l'association Écarquilleur d'Oreilles

Par les votes suivants :

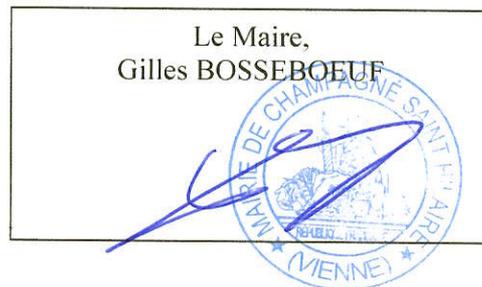
Pour	Contre	Abstention
M. Gilles BOSSEBOEUF, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, M. Vincent COISCAUD, M. Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, Thomas LHOMMEAU, M. Vincent BONNIN, M. Éric INGWILLER.		Gladys SIRE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Préfecture

086-218600526-20230412-20230414_EC_08-DE
Reçu le 14/04/2023